

■ Direction des Solidarités

Actions Solidaires

**Liste des pièces justificatives à fournir lors de la constitution
du dossier de demande d'aides sociales facultatives**

Justificatifs des ressources du foyer

- Salaires et/ou revenus d'activité
- Retraite principale et complémentaire
- ARE / ASS (allocations chômage)
- RSA (Revenu de Solidarité Active) ou RSO
- Prime d'activité
- AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- Pension d'invalidité
- Rente accident de travail
- Indemnités journalières (si arrêt de travail)
- Allocations et/ou prestations familiales
- ALS ou AFL (aides au logement à caractère social ou familial)
- Pensions alimentaires perçues
- Aides scolaires versées par la Collectivité Territoriale
- Aides régulières versées par un fond d'action sociale
- Autres sources de revenus

Justificatifs des charges du foyer

- Quittance de loyer / échéancier emprunt habitation
- Mutuelle santé (cotisation de base)
- EDF
- Fuel
- Assurance habitation
- Pensions alimentaires versées
- Frais de maintien à domicile (hors portages de repas)
- Frais de garde d'enfants
- Taxes communales
- Impôts fonciers (sur les propriétés bâties et non bâties)

Autres

- Dernier avis d'imposition
- Copie du jugement de tutelle ou de curatelle
- Justificatifs de revenus de capitaux immobiliers, attestation bancaire de capitaux placés (avec intérêts)
- 2 devis si demande de « gros ménage »